

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 991 Personnel auxiliaire

n° 991

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 octobre 1951

Numéro JO

n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro

1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Mme Poitevineau, secrétaire dactylographe auxiliaire 2° catégorie en service au Cercle de Djibouti, est autorisée à cesser son service pour compter du 1 novembre 1951. Mie Filippi (Gabrieile), secrétaire auxiliaire 2° catégorie, retour de congé, reprend son service au Service Météorologique pour compter du 2 novembre 1951 en remplacement de Mine Rivaud qui reçoit une autre affectation. Mie Rivaud, secrétaire auxiliaire de 3° catégorie employée au Service Météorologique, est mise à la disposition du Commandant du Cercle de Djibouti en remplacement de Mme Poitevineau, autorisée à cesser son service.